

A l'attention de :

M. Ramy M. Youssef, Président du Comité intergouvernemental de négociations chargé de rédiger une Convention-cadre des Nations unies sur la coopération fiscale internationale et deux protocoles (INC), ainsi que M. Daniel Nuer, co-responsable du Workstream I.

5 décembre 2025

Objet : Soumission conjointe de la société civile et des syndicats concernant le projet de texte de Convention-cadre, publié le 24 octobre 2025

Veuillez trouver ci-dessous une contribution conjointe au nom de **l'Alliance globale pour la justice fiscale (GATJ) et de plus de 190 organisations et syndicats**. GATJ facilite le groupe de travail sur la justice fiscale du Mécanisme de financement de la société civile pour le développement avec le soutien de l'un de ses membres, le Réseau européen sur la dette et le développement (Eurodad). GATJ est une coalition mondiale « *dirigée par le Sud* » dans le mouvement pour la justice fiscale.

Cette soumission résume deux autres documents clés :

Réponse conjointe au projet de texte de Convention-cadre
<https://globaltaxjustice.org/news/co-leads-draft-template-response/>



Un catalogue complet des propositions d'articles dans la Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale : <https://globaltaxjustice.org/news/un-tax-convention-catalogue/>



Résumé

Ce projet manque d'ambition, de matière et ne répond pas clairement au mandat énoncé dans les *Termes de Références (TdR)*, y compris l'objectif général d'établir « *un système fiscal international inclusif, juste, transparent, efficace et équitable pour le développement durable* ».

Le projet manque également de solutions multilatérales pour mettre en œuvre les éléments clés des *TdR*. Ainsi, nous proposons un texte visant à introduire des approches et des mécanismes spécifiques pour garantir une répartition équitable des droits d'imposition (*TdR 10(a)*), une fiscalité équitable des entreprises multinationales (*TdR 10(a)*), une imposition effective des particuliers fortunés (*TdR 10(b)*), des approches fiscales internationales contribuant au développement durable (*TdR 10(c)*), des mécanismes de transparence (*TdR 10(d)*) et des solutions capables de lutter contre les flux financiers illicites (ToR 10(e)) et de prévenir les différends fiscaux internationaux (*TdR 10(f)*). Conformément au paragraphe 18 des *TdR*, il est désormais essentiel de garantir un processus dirigé par les États membres, permettant à chaque État Membre de soumettre des propositions spécifiques de texte qui devraient être intégrées à la Convention, dans le but de mettre en œuvre les *TdR*. Le prochain texte de négociation devrait fournir une compilation de telles propositions des États membres, dans le but de leur permettre d'examiner, négocier et trouver des solutions communes sur la base de leurs propres suggestions. **Conformément au paragraphe 21 des *TdR*, il est également essentiel de garantir que la société civile et les autres parties prenantes concernées puissent contribuer efficacement au travail**, notamment en assurant une transparence totale et en permettant aux observateurs de présenter leurs points de vue et suggestions tout au long des négociations.

Résumé des recommandations

Observations transversales	
Problème	Solution
Forme juridique	Remplacez « <i>Parties agree</i> » par « <i>Parties shall</i> ». (version anglaise)
L'utilisation du terme « <i>Etats Parties</i> » plutôt que celui de « <i>Parties</i> », n'est pas claire et est de plus incohérente avec les <i>TdR</i>	Remplacer « <i>Etats Parties</i> » par « <i>Parties</i> » dans l'ensemble du texte.
Des références à l'imposition des entreprises multinationales (EMN) sont éparses dans le texte.	Introduire un article sur l'imposition équitable des entreprises multinationales (terme utilisé au paragraphe 10(a) des <i>TdR</i>), afin de permettre d'aborder la question de l'imposition des entreprises multinationales de manière claire et cohérente. Voir l'Article 4 bis proposé.
Les références à « <i>l'échange d'informations</i> » sont éparses dans le	Introduire des articles spécifiques sur les mécanismes clés d'échange d'informations, notamment un Registre mondial des actifs (RGA), l'échange

texte, sans proposition de solutions multilatérales	automatique d'informations (EAI) et la transparence des bénéficiaires (BO). Voir les suggestions spécifiques à l'article 6.
Les différents besoins, priorités et capacités des pays, y compris des pays en développement, ne sont pas pris en compte dans le texte.	Intégrer le traitement spécial et différencié des pays en développement en tant qu'élément transversal dans la Convention, conformément au paragraphe 9(a) des TdR.
Observations spécifiques sur les articles du projet de texte	
Article 2 - Principes	
Les Principes devront être étoffés davantage.	Veiller à ce que la section sur les <i>Principes</i> de la Convention soit réexaminée après la discussion sur les engagements, en reconnaissant la nécessité d'un renforcement significatif et d'ajout de plus de détails au texte contenu dans les TdR.
Article 4 – Répartition équitable des droits d'imposition	
<p>La question de la répartition équitable des droits d'imposition ne devrait pas se limiter seulement aux entreprises multinationales</p> <p>L'article 4 introduit une liste incomplète de facteurs pertinents pour déterminer une répartition équitable des droits d'imposition.</p>	<p>Plutôt que d'essayer d'élaborer une solution unique pour une répartition équitable des droits d'imposition, la question devrait être intégrée en tant qu'élément transversal, y compris dans l'article 5 sur les particuliers fortunés ainsi que dans un nouvel article distinct sur l'imposition équitable des entreprises multinationales (EMN). Les facteurs spécifiques pour l'attribution des droits d'imposition liés aux EMN devraient être développés ultérieurement, dans le cadre de la répartition par formule. Voir l'article 4 bis.</p> <p>En revanche, l'article 4 peut introduire un droit fondamental d'imposition par le pays source qui peut s'appliquer largement, « <i>sauf disposition expresse contraire dans la présente Convention et ses Protocoles</i> ». L'article 4 devrait être élargi pour inclure tous les types d'impôts ayant des effets transfrontaliers potentiels.</p> <p><i>Suggestions spécifiques de rédaction : voir le catalogue.</i></p>
L'Article 4 ne traite pas réellement de l'attribution de droits d'imposition	Ajouter un article spécifique sur l'imposition équitable des entreprises multinationales, qui introduit une transition vers la taxation unitaire avec répartition selon une formule. Voir l'Article 4 bis.
L'Article 4 introduit une partie controversée de l'approche du G20 de 2013 en matière de fiscalité des sociétés, à savoir la « <i>création de valeur</i> »	Supprimez le terme « <i>création de valeur</i> ».
Nouvel article 4 bis – Fiscalité équitable des entreprises multinationales	
Imposition unitaire avec répartition selon une formule et un taux effectif minimum d'impôt sur les sociétés.	En référence au paragraphe 10(a) des TdR, introduire un article sur l'imposition équitable des entreprises multinationales, dans lequel les Parties à la Convention décident de passer à une taxation unitaire assortie d'une répartition par formule, complétée par un taux minimum effectif ambitieux d'impôt sur les sociétés. Bien que la Convention doive contenir la décision d'ensemble, le mandat et le calendrier, les règles spécifiques pour mettre en œuvre la décision peuvent être élaborées par la future <i>Conférence des Parties (COP)</i> . Il est également important d'envisager l'option d'introduire différentes formules pour différents types d'activités économiques.
<i>Suggestions spécifiques de rédaction : voir le catalogue.</i>	

Article 5 – Particuliers fortunés	
Article 5.1 et 5.2 – Évasion et fraude fiscales des particuliers fortunés – absence de solutions multilatérales	<p>Introduire les articles relatifs à la création d'un registre global des actifs (y compris un registre des bénéficiaires effectifs) et à l'échange automatique d'informations (voir l'article 6). Ces articles devraient inclure les points relatifs à la couverture des types supplémentaires d'actifs et d'instruments. Les « <i>structures et techniques par les contribuables, les conseillers et les intermédiaires</i> » devraient également être inclus.</p>
Article 5.3- imposition effective des particuliers fortunés– n'est pas opérationnel.	<p>L'article 5.3 doit être développé davantage. Il s'agit notamment de définir un processus d'identification des particuliers fortunés, à la fois au sein des pays (sur la base de seuils spécifiques au niveau national) et au niveau mondial ; Le registre global des actifs sera essentiel dans ce contexte.</p> <p>En outre, conformément à l'article 10(b) des TdR, la Convention doit concrétiser l'engagement d'assurer une « <i>imposition effective</i> » des particuliers fortunés identifiés, comprenant à la fois les approches à coordonner entre les États membres ainsi que les composantes internationales, notamment un impôt minimum mondial. Cela devrait inclure un engagement à mettre en œuvre des taux d'imposition progressivement plus élevés pour les particuliers fortunés, dont les revenus seraient consacrés au développement durable. Cela devrait aussi inclure des mesures visant à assurer la conformité et l'efficacité.</p> <p>Pour les particuliers les plus fortunés du monde, il faut également reconnaître qu'aucune de leur richesse existante ne provient uniquement de leur pays de résidence, et que les droits d'imposition sur ces richesses doivent inclure une composante internationale, ancrée dans l'objectif de réduction des inégalités et de promotion du développement durable.</p> <p>Suggestions spécifiques de rédaction : voir le catalogue.</p>
Article 6 – Assistance administrative mutuelle	
Article 6 – Généralement – ne répond pas efficacement aux éléments liés à l'échange d'informations et à la transparence	<p>Conformément au paragraphe 10(d) des TdR, introduire des articles supplémentaires pour englober les principales solutions multilatérales décrites ci-dessous. Ces articles clés pourraient être conçus de manière à soutenir la mise en œuvre d'autres mesures fiscales soulevées dans la Convention, y compris la taxation unitaire des entreprises multinationales et l'imposition effective des particuliers fortunés.</p> <p>Suggestions spécifiques de rédaction : voir le catalogue.</p>
Registre global des actifs	<p>Introduire un article dans la Convention qui établit un registre global des actifs de l'ONU qui relie tous les types d'actifs, de sociétés et d'autres véhicules juridiques utilisés pour posséder des actifs à leurs bénéficiaires effectifs. Le registre devrait s'appuyer sur la mise en œuvre nationale des réformes de la transparence des bénéficiaires effectifs pour les véhicules juridiques et les actifs, et garantir l'échange automatique d'informations entre toutes les Parties à la Convention (voir ci-dessous).</p>
Échange automatique d'informations	<p>Ajouter à la Convention un article qui introduit l'échange automatique d'informations sur la base d'une norme convenue d'un commun accord dans le cadre du registre global des actifs. La norme devrait garantir que toutes les Parties puissent avoir accès à l'échange automatique d'informations sur un pied d'égalité, et inclure une phase de transition avec un échange d'informations non réciproque pour les pays en développement à faible capacité.</p>
Registres publics de bénéficiaires effectifs des véhicules juridiques au	<p>Introduire un article sur la transparence des bénéficiaires effectifs, exigeant la mise en œuvre de registres nationaux des bénéficiaires effectifs des sociétés et d'autres véhicules juridiques, en adhérant à des normes convenues d'un</p>

niveau national, et reliés au Registre global des actifs	commun accord afin que ces informations puissent être intégrées dans le registre global des actifs de l'ONU.
L'Article 6.3 exclut explicitement la transparence publique de toutes les informations relatives aux articles 5 et 6 et introduit un droit pour les Parties d'introduire des restrictions liées aux informations fournies.	Introduire des articles spécifiques sur les principaux mécanismes de transparence, y compris les rapports publics pays-par-pays, un registre global des actifs, l'échange automatique d'informations et la transparence des bénéficiaires effectifs sur la base de normes convenues d'un commun accord et de solutions multilatérales. En ce qui concerne l'information non publique, l'échange d'informations devrait être fondé sur une norme commune qui serait élaborée par la COP et qui tiendrait compte des besoins et des réalités de tous les pays.
Rapports publics pays-par-pays	Introduire un article sur les rapports publics pays par pays, qui comprendrait une base de données publique centrale pour ces rapports et qui serait suffisamment précis pour être pleinement opérationnel peu de temps après l'entrée en vigueur de la Convention.
Article 7 – Flux financiers illicites, évasion fiscale et fraude fiscal	
L'article 7(a) manque de véritables solutions opérationnelles.	Mettre en place des solutions multilatérales clés susceptibles d'apporter des solutions efficaces aux FFI. Voir également l'Article 4 bis (Imposition équitable des entreprises multinationales), l'Article 5 (Particuliers fortunés) et l'Article 6 (Transparence).
L'article 7(b) sur les structures et les techniques utilisées par les contribuables pour éviter et frauder l'impôt chevauche partiellement l'article 5.2 et ne prévoit pas de solution multilatérale.	Intégrer l'échange d'informations relatives aux « <i>structures et techniques mises au point et utilisées par les contribuables, les conseillers et les intermédiaires</i> » dans des articles distincts sur le registre global des actifs et l'échange automatique d'informations, et veiller à ce que cet échange inclue à la fois les particuliers et les entreprises multinationales.
Article 8 – Pratiques fiscales dommageables	
L'article 8.1 met un accent particulier sur les pratiques fiscales dommageables liées aux entreprises multinationales.	Élargir le champ d'application de l'article 8.1 pour couvrir tous les types d'acteurs qui peuvent se livrer à des abus fiscaux internationaux, ainsi que tous les types d'impôts ayant des effets transfrontaliers potentiels. <i>Suggestions spécifiques de rédaction : voir le catalogue.</i>
L'article 8.2 traite des incitations fiscales, mais laisse de côté la question de la transparence publique	Élargir la portée de l'article 8.2 pour couvrir tous les types d'incitations fiscales et introduire la transparence publique.
L'article 8.3 (a) introduit un libellé qui pourrait indiquer les rapports publics pays-par-pays, mais sous une forme très vague	Introduire un article spécifique sur les rapports publics pays-par-pays, comme suggéré à l'article 6.
L'article 8.3 (b) introduit des mesures contre les pratiques fiscales dommageables, y compris l'option d'impositions minimums sur les entreprises multinationales, mais d'une	La Convention devrait inclure une définition complète des pratiques fiscales dommageables qui mette l'accent sur les responsabilités extraterritoriales et le devoir de tous les États de prévenir les préjudices que leurs propres politiques et pratiques peuvent causer sur l'efficacité et à l'équité des systèmes fiscaux d'autres États. En outre, la Convention devrait inclure un engagement des Parties à éliminer ces pratiques (ne se limitant pas aux multinationales), ainsi qu'un processus clair d'identification de ces pratiques – qui serait mis en œuvre par la COP. La Convention devrait également prévoir des dispositions pour répondre aux pays et territoires non coopératifs (y compris ceux qui n'adhèrent

manière très vague et peu claire	pas à la Convention ou ne s'y conforment pas) et des sanctions connexes. Enfin, un taux effectif minimum d'impôt sur les sociétés devrait être introduit en même temps qu'une taxation unitaire avec répartition par formule (ci-dessus sous l'Article 4 bis).
Article 9 – Développement durable	
Plutôt que de proposer des engagements, des actions et des mécanismes précis et opérationnels, l'article 9 se contente de réaffirmer le texte principal contenu dans les TdR.	Introduire des articles pour assurer un lien fort entre la fiscalité et le développement durable, comme suggéré ci-dessous.
Le lien entre la fiscalité et le développement durable fait défaut	<p>La Convention devrait inclure un engagement visant à garantir que les systèmes fiscaux soient pleinement conformes aux obligations des États membres de l'ONU de réaliser progressivement les droits humains dans toute la mesure de leurs ressources disponibles et d'assurer un développement durable.</p> <p>L'article sur le développement durable devrait obliger chaque Partie à rendre compte régulièrement de ses résultats par rapport aux engagements pris au titre de l'article, conformément aux différents besoins, priorités et capacités des Parties (par. 9(a)). La future COP devrait également procéder à des examens réguliers d'ensemble de l'application de cet article.</p> <p><i>Suggestions spécifiques de rédaction : voir le catalogue.</i></p>
La fiscalité environnementale progressive est absente	<p>La Convention devrait enjoindre les Parties à mettre en place – tant au niveau national qu'international – une fiscalité environnementale progressive, conforme au principe du pollueur-payeur et aux responsabilités et capacités communes mais différencierées en mettant l'accent sur les acteurs qui ont une empreinte écologique excessivement importante</p> <p>Un mécanisme international devrait être établi, introduisant un impôt pollueur-payeur sur les bénéfices mondiaux des industries polluantes et nuisibles à l'environnement, et les revenus devraient être affectés à la promotion du développement durable. Les détails concernant l'opérationnalisation et la mise en œuvre de ce mécanisme devraient être convenus dans le cadre de décisions futures de la COP.</p> <p><i>Suggestions spécifiques de rédaction : voir le catalogue.</i></p>
La fiscalité sensible au genre est manquante.	<p>Ajouter un article pour garantir une approche fiscale fondée sur les droits qui met en œuvre le concept de fiscalité sensible au genre, notamment en favorisant la collecte et l'analyse des données fiscales désagrégées par genre.</p> <p><i>Suggestions spécifiques de rédaction : voir le catalogue.</i></p>
Nouvel article - Industries extractives	
Un engagement spécifique en matière de fiscalité des industries extractives fait défaut	<p>Ajouter un article avec un engagement spécifique sur la fiscalité des industries extractives afin de refléter les circonstances particulières liées à ce secteur, et d'assurer une fiscalité effective des industries extractives dans les pays sources ainsi qu'une conformité aux engagements climatiques.</p> <p><i>Suggestions spécifiques de rédaction : voir le catalogue.</i></p>

Article 10 - Prévention et résolution des différends fiscaux

<p>L'article 10 comporte des chevauchements potentiels avec l'article 20 ainsi qu'avec le Protocole 2, et il n'est pas clair à quels différends l'article se rapporte, ni pourquoi une attention particulière est accordée à « l'investissement et au commerce transfrontalier »</p>	<p>Clarifier le rôle de l'Article 10 par rapport à l'Article 20 et au 2^{ème} Protocole. Évitez d'introduire des obligations de règlement des différends sans clarifier la base juridique et la portée.</p> <p>L'objectif de la Convention fiscale des Nations unies seraient de résoudre les différends découlant de la Convention elle-même, qui seront traités en vertu de l'article 20. Ainsi, la valeur ajoutée de l'article 10 est discutable.</p>
--	--

Signataires

1	11.11.11	Belgium
2	AAEEH	France
3	ACT Alliance	International
4	Action Jeunesse pour le Développement	Congo
5	ActionAid International	International
6	Active Citizenship Foundation	Philippines
7	ADEM ASOCIACIÓN POR LOS DERECHOS DE LAS MUJERES	Argentina
8	African Network of Young leaders for peace and sustainable development/CYMG	Kenya
9	African Women's Development and Communication Network (FEMNET)	Africa
10	Ágora	United States
11	Akina Mama wa Afrika (AMwA)	Uganda / Africa
12	Aksi! for gender, social, and ecological justice	Indonesia
13	All India Women Hawkers Federation	India
14	All Nepal Peasants Federation (ANPFA)	Nepal
15	All Nepal Women Association - ANWA	Nepal
16	Alliance Sud	Switzerland
17	Alternative Information & Development Centre	South Africa
18	Amnesty international	International
19	Apostolic Ministerial International Network	Ghana

20	Asia Development Alliance	Asia
21	Asian Peoples' Movement on Debt and Development (APMDD)	Asia
22	Asociación Civil Lola Mora	Argentina
23	Asociación Migración y Cooperación Internacional Araguaney	Spain
24	Asociación Red Intercontinental de Promoción de la Economía Social Solidaria (RIPESS)	Spain
25	Association For Promotion Sustainable Development	India
26	AwazCDS-Pakistan	Pakistan
27	Babuka Development Ministries Uganda (BADEMU)	Uganda
28	Bangladesh Krishok Federation	Bangladesh
29	Barwaqa Relief Organization	Kenya
30	Bearing in mind action to save life initaitive	Nigeria
31	Botswana Watch Organization	Botswana
32	Brazilian Campaign for the Right to Education	Brazil
33	Brot für die Welt	Germany
34	Budget Advocacy Network	Sierra Leone
35	CADIRE CAMEROON ASSOCIATION	Cameroun
36	CADTM	México
37	Campaña Latinoamericana por el Derecho a la Educación	Latinoamerica y Caribe
38	Canadians for Tax Fairness	Canada
39	Candid Concepts Development	Bahamas
40	CCFD-Terre Solidaire	France
41	Center for Economic and Social Rights (CESR)	International
42	Center of Economic and Law Studies	Indonesia
43	Centre for Economic Governance	Kenya, Africa
44	Centre for Environmental Justice	Sri Lanka
45	Centre for Peace and Development Initiatives (CPDI)	Pakistan
46	Centre for Social Impact Studies	Ghana
47	Centro de estudios de derecho, justicia y sociedad - Dejusticia	Colombia
48	Centro de Estudios para el Desarrollo Laboral y Agrario (CEDLA)	Bolivia
49	CESU-UMSS	Bolivia

50	Changemaker	Norway
51	Cholistan Development Council	Pakistan
52	Christian Aid	International
53	Civil Society for Poverty Reduction	Zambia
54	Club Unesco du Centre d'Action Femme et Enfant (ONG CUCAFE)	République Démocratique du Congo
55	CNCD-11.11.11	Belgium
56	Comisión Nacional de Enlace CNE	Costa Rica
57	Coordinadora Andaluza de ONGD (CAONGD)	Spain
58	Corporación CIASE	América Latina
59	CRASH - Coalition for Research and Action for Social Justice and Human Dignity	Finland
60	Creatura Think & Do Tank ry	Finland
61	Crofter Foundation	Pakistan
62	Daayyaa Generation Network (DGN)	Ethiopia
63	Debt Justice Norway	Norway
64	DECIDAMOS, CAMPAÑA POR LA EXPRESIÓN CIUDADANA	Paraguay
65	Development Impact Pathfinders Initiative	Nigeria
66	DMUN	Kenya
67	DMUN Foundation	Asia
68	Echoes of Women in Africa Initiatives	Nigeria
69	Equidad de Género: Ciudadanía, Trabajo y Familia	Mexico
70	European Environmental Bureau	Belgium
71	European Network on Debt and Development (Eurodad)	Europe
72	FASE - Solidariedade e Educação	Brazil
73	Financial Justice Ireland	Ireland
74	Financial Transparency Coalition	International
75	Finnish Development NGOs Fingo	Finland
76	Finnwatch	Finland
77	Focus on the Global South	Asia
78	Food Sovereignty and Climate Justice Forum, Nepal	Nepal
79	Foro Internacional de Inversión en Juventud	México

80	Foro Social de la Deuda Externa y Desarrollo de Honduras (FOSDEH)	Honduras
81	Forum Civil, Section Sénégalaise de Transparency International	Sénégal
82	Free Trade Union Development Centre	Sri Lanka
83	Fundación Nacional para el Desarrollo	El Salvador
84	Fundación SES	Argentina
85	Fundar, Centro de Análisis e Investigación	México
86	Futuros Mejores	Argentina
87	General Federation of Nepalese Trade Unions (GEFONT)	Nepal
88	Global Alliance for Tax Justice	International
89	Global Call to Action Against Poverty (GCAP)	International
90	Global Campaign for Education (GCE)	International
91	Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights (GI-ESCR)	International
92	Global Peace and Development Organization (GPDO)	Liberia
93	Global Policy Forum Europe	Germany
94	Global Redistribution Advocates	France
95	Global Responsibility - AG Globale Verantwortung	Austria
96	GMAF Grupo de Mujeres de la Argentina Foro de VIH Mujeres y Familia	Argentina
97	Greenpeace International	International
98	Grupo Nacional de Presupuesto Público	Perú
99	Himalaya Niti Abhiyan	India
100	IADE - Instituto Argentino para el Desarrollo Económico	Argentina
101	IDEALS, INC	Philippines
102	Indian Social Action Forum	India
103	INESC	Brazil
104	Initiative for Social and Economic Rights (ISER)	Uganda
105	Initiative locale pour le développement intégré	République Démocratique du Congo
106	Initiatives for Safe Migration and Social Justice	Nigeria
107	Insaf	India
108	Instituto Centroamericano de Estudios Fiscales (ICEFI)	Central America
109	Instituto Justiça Fiscal	Brazil

110	Instituto Popular de Capacitación IPC	Colombia
111	Integrated Social Development Center (ISODEC)	Ghana
112	International African Youth, Mental Health and Environmental Initiatives (IAYMHEI)	Kenya
113	International budget partnership	Senegal
114	Jagaran Nepal	Nepal
115	Jesuit Center for Theological Reflection (JCTR)	Zambia
116	Kanisa la Mennonite Tanzania - KMT	Tanzania
117	Kingdom Excellence Leadership Institute	Ghana
118	KRuHA	Indonesia
119	Latindadd	America Latina y El Caribe
120	LDC Watch	Nepal
121	LDC Watch	International (Least Developed Countries)
122	Loss & Damage Youth Coalition	International
123	Malawi Economic Justice Network MEJN	Malawi
124	McGill Youth Advisory Delegation	Montreal, Canada
125	MenaFem Movement for Economic, Development And Ecological Justice	Mena
126	Migrant Forum in Asia (MFA)	Philippines
127	Monitoring Sustainability of Globalisation (MSN)	Malaysia
128	Movimiento Tzuk Kim-pop	Guatemala
129	Mujeres Luna Creciente	Ecuador
130	Nadi Ghati Morcha	India
131	Nash Vek PF	Kyrgyzstan
132	National Alliance for Human Rights and Social Justice – Nepal (Human Rights Alliance)	Nepal
133	National Hawkers Federation	India
134	Norwegian Church Aid	Norway
135	Norwegian Church Aid-DanChurchAid Malawi	Malawi
136	NRDS Bangladesh	Bangladesh
137	Observatoire Tunisien de l'Economie	Tunisia
138	Observatori del Deute en la Globalitzacio (ODG)	Spain
139	Olabode Youth and Women Initiatives (OYAWIN)	Nigeria

140	Open Ownership	International
141	Organisation d'Appui aux Jeunes Opérateurs Économiques pour la Gouvernance Locale (OJEG)	Sénégal / Afrique République Démocratique du Congo
142	Organisation Paysanne pour le Développement Durable	
143	ORIANG (Women's movement-Philippines)	Philippines
144	Oxfam	International
145	Pakistan Development Alliance	Pakistan
146	Pakistan Kissan Karkeela Organization	Pakistan
147	Pakistan Kissan Rabita Committee	Pakistan
148	Pan-African Lawyers Union	Africa / Tanzania
149	Paropakar Primary Health Care Centre PPUK	Nepal
150	Partners In Health	United States / International
151	Phenix Center	Jordan
152	PKRC	Pakistan
153	Policy Forum	Tanzania
154	Polifa	Finland / Kenya
155	Positive Money	United Kingdom
156	Public Services International (PSI)	Africa and Arab region
157	Publish What You Pay Indonesia	Indonesia / Asia Pacific
158	Reacción Climática- Bolivia	Bolivia
159	Red de Género y Comercio	America Latina
160	Red de Justicia Fiscal de America Latina y El Caribe	America Latina y El Caribe
161	Red Mexicana de Acción frente al Libre Comercio (RMALC)	México
162	Red Nicaragüense de Comercio Comunitario	Nicaragua
163	Revolutionary Reparations	International
164	River Basin Friends	North East India
165	ROTAB	Niger
166	Rural Reconstruction Nepal (RRN)	Nepal
167	SAHRiNGON Tanzania Chapter/GCAP Tanzania Coalition	Tanzania
168	Samata	India
169	Sentro ng mga Nagkakaisa at Progresibong Manggagawa (SENTRO)	Philippines

170	Sherpa	France
171	Social Resource Development Center-Nepal	Nepal
172	Society for International Development (SID)	International
173	SOMO	The Netherlands
174	South Asia Alliance for Poverty Eradication (SAAPE)	South Asia
175	Southern and Eastern Africa Trade Information and Negotiations Institute	Uganda
176	Stamp Out Poverty	United Kingdom
177	Swera Foundation	Pakistan
178	Synergie des Organisations de la Société Civile pour l'Environnement, le Changement Climatique et la Désertification (SOECDD/RDC)	République Démocratique du Congo
179	Tanzania Young Feminist Movement	Tanzania
180	Tax and Fiscal Justice - Asia (TAFJA)	Asia
181	Tax and Fiscal Justice Alliance, Nepal	Nepal
182	Tax Justice Aotearoa New Zealand	New Zealand
183	Tax Justice Network	International
184	Tax Justice Network Africa	Africa
185	Tax Justice Norway	Norway
186	The Institute for Social Accountability (TISA)	Kenya
187	The PRAKARSA	Indonesia
188	The Soociety for Children Orphaned By AIDS Inc. (SOCOBA)	United States of America
189	Village Development Organization	GHotki Sindh, Pakistan
190	Village Farmers Initiative (VFI)	Nigeria
191	War on Want	United Kingdom
192	Women for a Change	Cameroon
193	Women's Working Group on Financing for Development	International
194	Women's Environment and Development Organization (WEDO)	International
195	Youth for Tax Justice Network (YTJN)	Africa
196	Youth Path Organisation	Ghana